

DECISION DU COORDONNATEUR EN DATE DU 17 MAI 2023

Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP et coordonnateur du groupement de commandes,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du 28 mai 2020 par laquelle Monsieur le Maire a reçu délégation de pouvoir par le Conseil Municipal, visée en Préfecture le 03 juin 2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02 juin 2020 ;
- Vu le marché n° 2022220034 conclu avec le Groupement ayant pour mandataire l'ATELIER LGA ARCHITECTURE URBANISME (38410 VAULNAVEYS-LE-HAUT) pour la mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour une étude pré-opérationnelle et de programmation pour le développement du lieu patrimonial « Les sous-sols de la Providence » pour un montant global et forfaitaire de 47 500 €uros (avec possibilité de j-ournées supplémentaires à 750,00 €uros H.T. la journée) et pour une durée de 8 mois, hors phases de validation ;
- Vu l'article R.2194-1 du Code de la Commande Publique autorisant la modification des marchés en cours d'exécution ;
- Vu l'avenant n°1 du 19 avril 2022 qui a eu pour objet de corriger la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire présentant une erreur sur la ligne relative au montant total par intervenant sans modifier le montant total du marché ;
- Vu l'avenant n°2 du 7 février 2023 qui a eu pour objet de prendre en compte le changement de statut professionnel et le changement de n° de SIRET di titulaire mandataire Atelier LGA,
- Vu le message de Monsieur Laurent GAGNIERE, architecte urbaniste dirigeant de l'Atelier LGA, du 18 avril 2023, demandant la mise à jour de la répartition entre co-traitants ;
- Considérant la nécessité de conclure un avenant n°3 afin de modifier les informations indiquées dans l'Acte d'Engagement ;

DÉCIDONS

ARTICLE 1

La répartition indiquée à l'annexe 1 à l'acte d'engagement « Désignation des co-traitants, est modifiée ainsi :

Eléments de mission	Total Global Honoraires (€ HT)	Répartition par co-traitant			
		Co-traitant 1 Mandataire LGA Architecture Urbanisme Laurent GAGNIERE	Co-traitant 2 VILLES INNOVATIONS Raphaël BESSON	Co-traitant 3 Jean-Pierre LAVAILL Conseils	Co-traitant 4 CEBEA
Tranche ferme Diagnostic et étude de faisabilité	18 200 €	9 125 €	2 250 €	5 200 €	1 625 €
Tranche Optionnelle 1 Phase 1 : Elaboration d'un projet culturel Phase 2 : Approfondissement du scénario retenu	23 200 €	7 950 €	5 250 €	10 000 €	0 €
Tranche Optionnelle 2 Phase 1 : Elaboration des documents du dossier de consultation Phase 2 : Assistance à la passation du marché	6 100 €	4 500 €	0 €	1 600 €	0 €
Total	47 500 €	21 575 €	7 500 €	16 800 €	1 625 €

Le reste sans changement.

ARTICLE 2

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 17 MAI 2023

Le Maire-Adjoint


Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 22/05/23
Publié ou notifié le : 22/05/23

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023_05_250**
Objet : **Marché 2022220034 - AMO Les sous-sols de la Providence - Titulaire ATELIER LGA ARCHITECTURE URBANISME (38410 VAULNAVEYS-LE-HAUT) et son groupement - AVENANT N°3 - REPARTITION**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-05-17 00:00:00+02
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
Identifiant unique : 005-210500617-20230517-D2023_05_250-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230517-D2023_05_250-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_12673.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230517-D2023_05_250-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	136.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 mai 2023 à 08h34min02s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 mai 2023 à 08h34min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 mai 2023 à 08h34min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 mai 2023 à 08h34min14s	Reçu par le MI le 2023-05-22

